

## **Premier temps**

### **La pastorale du Baptême des petits enfants aujourd'hui**

A quoi est confrontée la pastorale du Baptême des petits enfants aujourd'hui ?

#### **I. Un état des lieux**

La question fondamentale à laquelle nous nous heurtons aujourd'hui consiste dans le sentiment d'un décalage de plus en plus grand entre la proposition sacramentelle de l'Eglise – en particulier les sacrements qui touchent les grands passages de la vie – baptême, mariage, funérailles – et les motivations de la grande majorité de ceux qui ont recours à l'Eglise pour ces « rites de passage ». C'est ce qui ressortait massivement d'une enquête faite il y a trois ans auprès des personnes engagées dans la Pastorale du Baptême dans le diocèse de Rennes.

Sans parler du contenu minima de la foi souvent inexistant, un nombre croissant de personnes qui demandent à l'Eglise une célébration, non seulement n'en comprennent pas vraiment le sens mais encore ne possèdent même plus les codes de comportement habituels dans un lieu-église.

Un article du Nouvel observateur intitulé « Baptême, mariage, obsèques : jusqu'où peut-on personnaliser une cérémonie à l'église ? » s'intéressait au « fossé croissant entre l'Eglise et les personnes qui font appel au rituel catholique ». Quelques exemples épinglés ici ou là par l'article suffiront.

Un requiem à leur mariage...

Le père Benoît raconte qu'un couple lui a demandé de mettre le requiem de Mozart à leur mariage :

« Je leur ai demandé s'ils savaient ce qu'était un requiem, que c'était une musique destinée aux enterrements. La discussion a suffi à ce qu'on se dirige vers une autre musique. »

Larissa, 31 ans, a assisté à plusieurs baptêmes ces deux dernières années.

« Je me souviens d'un baptême où tout le monde prenait des photos de partout, le curé a donc demandé au début de la cérémonie à ce que les gens lâchent leurs appareils. Et à la sortie de la messe, les gens critiquaient le prêtre, disant qu'il avait été agressif avec le public. Je n'ai pas compris, j'ai même été un peu choquée... »

Certains s'adressent à l'Eglise comme une prestataire de services avec le sentiment d'un « droit » à bénéficier des sacrements compris un peu comme des assurances-vie, une occasion de faire la fête ou encore de rassurer la grand-mère...

Ma sœur Sophie vient d'avoir un fils. Jamais elle n'aurait pensé le faire baptiser sauf que voilà. Depuis sa naissance, notre grand-mère se fait du mouron : « Ça m'angoisse, il faut le baptiser, cet enfant, il faut qu'il soit protégé. »

Résultat, ma sœur se dit qu'elle veut rassurer ma grand-mère, sans mentir pour autant. Et m'a demandé :

« Tu sais si c'est possible de faire baptiser Arsène à la maison, ou de le faire bénir sans aller à l'église ? Tu crois qu'un prêtre comprendrait ? »

Disons d'emblée que ces questions ne sont pas nouvelles. Les débats autour de la pastorale du baptême depuis les cinquante dernières années est particulièrement éclairante à ce sujet.

Toutefois il faut ajouter qu'elles se posent désormais avec encore plus d'acuité dans un monde en rapide évolution et qui semble conduire à l'éloignement de la majorité (mais pas tous) de l'héritage de la vie chrétienne. Dans un tel contexte, on peut donc s'interroger sur l'adéquation des

24 janvier 2015

propositions pastorales habituelles permettant de conduire à la célébration de ces sacrements. La question est donc de savoir ce que l'on peut faire de neuf dans un tel contexte.

Une rapide analyse des faits nous aidera à mieux comprendre les déplacements qui s'opèrent aujourd'hui à grande vitesse. La situation actuelle se situe au croisement d'un triple conditionnement venant à la fois de l'intérieur de l'Eglise et de l'extérieur :

1) L'héritage de pratiques et de réflexes pastoraux qui ont leur valeur mais qui sont situés dans l'histoire et nous empêchent parfois de porter un regard juste et neuf sur le présent.

Nous sommes, par exemple, très fortement conditionnés, plus ou moins consciemment, par environ huit siècles d'une approche très individualiste et privée du baptême compris d'abord comme garantie du salut pour la personne qui le reçoit, en raison d'une pratique qui, depuis le XIIe siècle environ en a confiné la célébration dans l'intimité du cercle familial<sup>1</sup>. C'est ce qui explique notre difficulté à penser communautairement le baptême. Et malgré tous les efforts faits pour y pallier (baptêmes collectifs, présentation des enfants à la fin de la célébration dominicale...), on voit bien que c'est une dimension que les pasteurs ne peuvent porter à bout de bras sans que toute la communauté chrétienne se sente concernée. Et il y a encore beaucoup à faire...

2) Un contexte post-chrétien

Nous ne réalisons pas toujours à quel point nous sommes conditionnés aussi par des siècles – plus nombreux encore – où le baptême signe une appartenance sociale et culturelle. Dans une société qui se réfère encore, qu'elle le veuille ou non, à son héritage chrétien, le baptême garde une dimension sociale forte, en particulier ici, en terre bretonne. C'est bien ce réflexe qui joue quand des parents viennent demander le baptême pour leur enfant « parce que c'est la tradition », « parce que dans la famille on a toujours fait comme cela »...

Mais c'est sans doute aussi le réflexe qui joue quand nous essayons d'attendre encore de ces mêmes parents un vocabulaire chrétien qu'ils n'ont plus, une idée sur le contenu du baptême, ni même la perception que celui-ci pourrait avoir quelque chose à voir avec une éducation chrétienne ou mieux encore une pratique ecclésiale. Le décalage que nous ressentons est alors d'autant plus douloureux. Et l'on comprend que beaucoup de prêtres vivent cela comme une épreuve de leur ministère.

3) Un contexte culturel nouveau : la post-modernité

« La post-modernité est cette conjoncture dans laquelle la synthèse globale de la foi, de la culture, de la société – ce qu'on appelle « les grands récits » – s'est définitivement décomposée, à la suite de ce qu'a opéré en préalable la modernité ». Ce qui caractérise la culture post-moderne, c'est la contingence, la fluidité des rapports sociaux, la désinscription de toute appartenance stable à un ensemble de valeur, un milieu social, familial ou professionnel, c'est aussi une forte émergence des particularismes et même la relativité. Elle engendre un véritable éclatement des valeurs. La postmodernité, en effet, est comparable à la situation dans laquelle se trouve quelqu'un qui ne perçoit que les éclats de lumière lancés par une boule disco et qui ne peut plus voir la lampe d'où provient la lumière. »<sup>2</sup>

Dans la pastorale habituelle de nos paroisses, nous continuons de vivre, plus ou moins inconsciemment, comme si le rapport du monde à l'Eglise et de l'Eglise au monde allait encore de

<sup>1</sup> C'est, en effet, à partir du XIIe siècle que la pratique du baptême *Quam primum* met progressivement fin aux célébrations baptismales des grandes fêtes du calendrier liturgique, en particulier Pâques et Pentecôte.

<sup>2</sup> Joris GELDHOF, « Être et devenir chrétien dans les cultures postmodernes », *La Maison Dieu*, 278 (2014), p. 20

24 janvier 2015

soi. Un regard neuf sur le monde, la culture, la société telle qu'elle est nous permettra de mieux réaliser le décalage qui existe entre notre perception de l'Eglise, de la foi, du Christ, du mal et du péché... et celle de la plupart de nos contemporains.

Pour mieux cerner cette question, je me suis appuyée sur une récente enquête réalisée par Elise Bandin-Fayret dans le contexte d'un mémoire pour l'ISPC qui cherchait à comprendre le rapport à la foi chrétienne et à l'Eglise des jeunes adultes :

C'est tout d'abord, **l'extrême diversité** des chemins, des approches de la foi et du rapport (ou de l'absence de rapport) à l'Eglise qui frappent. Ce fait a conduit E. Bandin-Fayret à essayer de regrouper les cas de figures à l'intérieur de quatre modèles, quatre types de rapport à la foi et à l'Eglise qui mettent en lumière **l'écart énorme** qui existe entre ceux qui affirment : « la relation au Christ, c'est la base de tout » et ceux qui ne peuvent que dire : « la foi, il n'y a pas de mot pour ça, c'est trop vaste... c'est pleins de choses... » et pour qui l'Eglise est une institution lointaine, la personne du Christ ne dit pas grand-chose ni le concept de communauté chrétienne. Ecart aussi entre ces chrétiens engagés dans la vie de foi et dans la vie ecclésiale et ceux qui s'inscrivent dans une logique de tradition familiale et parlent de « valeurs » transmises mais pour lesquels l'expression de la foi est très sommaire.

Ce sont des hommes et des femmes **marqués par le contexte de la culture contemporaine** : ils vivent dans une société pluraliste « et vivent ce pluralisme, au sein de leur famille, au travail, avec leurs différents groupes d'appartenance ». Dans ce monde globalisé, il faut construire soi-même son identité et son référentiel de valeurs, créer ses réseaux de relations, faire des choix... Ils ont soif de relations de proximité, ils fonctionnent par réseaux. Ils appartiennent à une société qui bouge beaucoup, qui n'a pas de liens stables. Un grand nombre de familles ont un parcours chaotique. Pour beaucoup, rejoindre l'Eglise, envisager le Baptême, le catéchisme pour leurs enfants semble « compliqué ». Comme le note E. Bandin-Fayret, ces derniers « n'ont pas d'attente vis-à-vis de l'Eglise, en revanche, à les écouter, on perçoit des pierres d'attentes pour l'annonce de l'Evangile » :

- une soif de relations de proximité, de relations personnelles, d'une écoute,
- le besoin d'une « première approche », pour répondre à leurs questions, pour découvrir la Bible, ce que permet de vivre l'Eglise...
- le besoin de petits groupes, pour être à l'aise pour poser ses questions, pour parler librement. »

**Le primat du subjectif** dans la relation à l'Eglise et à la foi est un trait caractéristique de ces jeunes parents dans leur ensemble, qu'ils soient des chrétiens pratiquants ou qu'ils se positionnent dans une certaine distance à l'Eglise : « Ils sont marqués profondément par notre culture contemporaine, qui donne au sujet la première place et à la société la seconde. Le sujet veut définir son propre cadre de référence, définir par lui-même son système de valeur. Il veut décider par lui-même ses choix en matière religieuse. Le zoom est désormais sur le « je » et non pas sur le « nous ».

« Les jeunes adultes ne vivent pas leur rapport au religieux dans une logique d'appartenance, selon une définition juridique et normative, mais dans **une logique d'identité**, selon une définition subjective. S'ils se disent catholiques, cela n'implique pas pour eux un ensemble de pratiques objectives, des références obligées ».

Pour ceux qui n'ont pas de lien avec la communauté chrétienne mais qui, dans le meilleur des cas, gardent un certain sens religieux, le recours à l'Eglise se fait non dans une logique d'appartenance mais dans une logique utilitaire, comme un lieu-ressource pour les grandes étapes de la vie ou les questions existentielles. Ils viennent y chercher les valeurs qui leur « parlent » dans la foi chrétienne. Ces valeurs leur permettent de se construire une identité.

24 janvier 2015

Face à cet ensemble de données, nous sommes la tentation est grande d'adopter deux positions contraires qui peuvent se révéler problématiques dans la pratique baptismale. Chacune est sous-tendues par une stratégie que Joris Gelhdof, théologien de l'université de Leuven appelle d'un côté : « Baptiser la modernité » et de l'autre « moderniser le baptême ».

Il y a d'un côté, une position élitiste qui met la barre haute en posant trop de conditions au risque de méconnaître la piété populaire et la foi de beaucoup de personnes qui n'ont pas les mots pour l'exprimer. Derrière cette posture qui est portée par un véritable souci missionnaire mais une lecture négative de la modernité il y a une stratégie qui pourrait se définir comme « une contre-culture dans laquelle une forme pure de la foi serait préservée des nombreuses intrusions polluantes de la modernité » en renonçant à l'espoir d'une culture ou d'une société entièrement chrétienne. Tout cela, évidemment au risque de créer de petits ghettos chrétiens. C'est cela « baptiser la modernité ».

De l'autre côté, il y a une position laxiste qui prend son parti du fait que le baptême pourrait être donné sans que les conditions minimum de foi soient vraiment remplies.

Derrière cette position, il y a plus ou moins consciemment la stratégie inverse : « post-moderniser le baptême », c'est tenter de moderniser et d'adapter les schémas rituels actuels de manière à évacuer les questions épineuses avec la tendance forte à relativiser le contenu théologique pour mettre en relief les données anthropologiques.

En réalité, le plus souvent, entre ces deux extrêmes, chacun fait ce qu'il peut :

« J'ai refusé un baptême : plus jamais ! »

C'est ce que tente de faire le père Benoît, curé en Provence :

« Venant de Normandie, j'ai mis un peu de temps à comprendre que dans cette paroisse du Sud, ce qui allait de soi pour moi n'allait pas forcément de soi ici. Chez les Provençaux, le rapport à Dieu passe par des moments privilégiés, des lieux, des gestes, une dévotion populaire qui a un sens très fort et que l'on ne peut dénigrer.

Il m'est arrivé au début de refuser le baptême d'un enfant, car l'aîné, qui allait être le parrain, n'avait pas été au catéchisme, me référant ainsi au droit canon. Cette décision a été catastrophique et je n'ai jamais recommencé. »

Devant la complexité de la situation, il est nécessaire de prendre du recul pour ne pas se contenter seulement de recoller tant bien que mal les morceaux au cas par cas.

Pour cela je vous propose de mieux prendre la mesure de la place du Baptême et de sa signification dans la vie de l'Eglise en suivant deux démarches complémentaires :

- La première consistera à faire un rapide parcours de l'histoire parce que la pratique baptismale est l'héritage d'une longue histoire
- La seconde consistera à plonger dans le Rituel du Baptême pour y dégager les principales données de sens

Nous essaierons à chaque étape de dégager quelques pistes pastorales.

## II. Un héritage

L'histoire est maîtresse de discernement.

Replacer nos pratiques dans la longue histoire permet de ne pas nous y enfermer et de tenir pour absolu ce qui a pu être vécu autrement.

Dans la vie de l'Eglise, la pratique liturgique, la pastorale et la théologie sont intimement mêlées – c'est bien le cas du baptême des petits enfants – et ont été au cours de l'histoire et dans des contextes différents l'objet d'ajustements dans lesquels l'Eglise essaye sans cesse d'être plus fidèle au don reçu du Christ.

24 janvier 2015

C'est aussi la raison pour laquelle, dans cette histoire, la pratique des origines – proche de la source – a une place particulièrement importante non pour en faire l'imitation, mais comme critère de discernement pour notre pratique aujourd'hui.

### Les fondements bibliques du baptême

Les chrétiens n'ont pas inventé le rite du baptême (du grec *baptein* = plonger), rite qui fait appel à un baptiseur. Les juifs eux-mêmes faisaient passer par un baptême les païens (les prosélytes) qui désiraient s'adjoindre au peuple juif. Jean le Baptiste, quant à lui, proposait un baptême de conversion.

Mais le baptême chrétien est quelque chose de radicalement nouveau. Il faut dire d'entrée de jeu que c'est véritablement dans la croix du Christ qu'il est fondé. C'est ce *baptême de sang* que Jésus annonce aux fils de Zébédée : « Pouvez-vous boire à la coupe que je vais boire et être baptisés du baptême dont je vais être baptisé » (Mc 11, 38) et qu'il appelle de tout son désir : « Je suis venu apporter un feu sur la terre, et comme je voudrais que déjà il fut allumé. Je dois être baptisé d'un baptême, et quelle n'est pas mon angoisse jusqu'à ce qu'il soit consommé » (Lc 12, 49-50)<sup>3</sup>

Par sa croix, Jésus réalise ce que déjà préfigurait son baptême par Jean dans le Jourdain – *Baptême d'eau* : Jésus en descendant dans les eaux de la mort pour en remonter vivant y annonçait en sa personne la pénitence et la justification des pécheurs ; dans la manifestation de l'Esprit et la voix du Père (Mt 3, 13-17) sa mission est authentifiée et sa victoire sur les puissances du mal annoncée.

C'est donc fondamentalement de la croix où le Christ remet l'Esprit et de son côté où coule le sang et l'eau (signes du baptême et de l'Eucharistie) que coule pour nous cette source jaillissante en vie éternelle. Rien désormais ne peut empêcher l'Esprit d'être répandu. Aussi, Jésus ressuscité promet-il à ses disciples un « *baptême dans l'Esprit* » (Ac 1, 5) en leur confiant la mission de baptiser : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du saint Esprit » (Mt 28, 19).

Le baptême chrétien est donc, dans l'Esprit Saint, la participation au mystère du baptême du Christ, mystère de mort et de résurrection.

Dès lors, dans les Actes des Apôtres, le baptême va de soi : il accompagne chaque étape de la propagation de l'Évangile, il est le sceau de la conversion à la foi.

Ce baptême est donné « au nom de Jésus » (cf. Ac 2, 38) : c'est-à-dire qu'il introduit dans une relation personnelle avec le Seigneur et dans la communauté qui porte son nom.

Le baptême a une richesse de sens inépuisable dans le Nouveau Testament<sup>4</sup>. Retenons seulement quelques caractéristiques essentielles :

---

<sup>3</sup> Cf. aussi Mt 12, 40 avec la référence à Jonas et Rm 10, 7.

<sup>4</sup> La désignation du Baptême dans le Nouveau Testament comporte une richesse de sens inépuisable. Pour s'en tenir aux témoignages principaux, il est bain de purification, il est traversée (1Co 10, 1s ; 1P 3, 19-21), salut (Ac 2, 40 ; 16, 30 ; Ep 2, 5. 8 ; 1P 3, 20 s.), passage sous un autre règne (Col 1, 13) ; il est mort et résurrection avec le Christ (selon Rm 6, 3 qui est aussi pré-paulinien : Rm 6, 1-11 ; Col 2, 12. 20 ; 3, 1 ; Ep 2, 5s.), il est communication de l'Esprit (Ac 1, 5 ; 2, 38 ; 9, 17 ; 11, 16 ; 19, 5s. ; 1Co 12, 13 ; 2Co 1, 22), il est nouvelle création (2Co 5, 17 ; Ga 6, 15), renaissance (Jn 3, 5 ; Tt 3, 5 ; 1P 1, 3. 23 ; 2, 2), impression du sceau eschatologique (2Co 1, 22 ; Ep 1, 13 ; 4, 30 cf. Ez 9, 4. 6), il est incorporation au Corps du Christ (1Co 12, 13), il rend membre et citoyen du peuple de Dieu (Ep 2, 12s. 19) et, comme « circoncision chrétienne », il fait entrer dans l'Alliance de Dieu (Col 2, 11), il met en possession de l'héritage (Ga 3, 29 ; Tt 3, 7 ; 1P 1, 4) et de la vie (Col 3, 3s.) ; il est acte de justice divine par laquelle nous viennent justification (1Co 6, 11) et adoption (Ga 3, 26 cf. Rm 8, 15 ; Ga 4, 6), il est sanctification (1Co 6, 11), illumination (He 6, 4 ; 10, 32) et revêtement de l'habit nouveau, c'est-à-dire du Christ (Ga 3, 27 cf. Col 2, 11)

- Il est nécessaire au salut. Jésus ressuscité le dit lui-même à ses disciples : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16, 16).
- Il agrège à un nouveau peuple. Crispus et sa maison, mais aussi tous les Corinthiens, constituent le noyau du « peuple nombreux que le Seigneur s'était réservé dans cette ville » (Ac 18, 8-10).
- Il est reçu pour la rémission des péchés et il confère le don de l'Esprit : c'est le baptême « dans l'Esprit » dont la Pentecôte est l'illustration la plus éloquente. Celui qui est baptisé change radicalement de vie et reçoit l'Esprit Saint pour vivre de son baptême.
- Le baptême est aussi compris comme une « nouvelle naissance ». L'entretien de Jésus avec Nicodème nous le révèle. Entrer dans le Royaume, c'est naître à nouveau « d'en haut » (Jn 3, 5-6). C'est la théologie johannique du baptême.
- Il est une participation à la mort et la résurrection du Christ. Cet accent théologique est développé par St Paul dans l'épître aux Romains au chapitre 6.

Qu'en est-il du baptême des petits enfants ? Si aucune donnée scientifique ne permet de l'affirmer précisément, il paraît évident que les enfants étaient inclus dans le baptême des « maisons » attesté plus d'une fois dans les Actes des Apôtres<sup>5</sup>. D'autre part, il apparaît que la parole de Jésus en Lc 18, 15 : « Laissez les petits enfants venir à moi, ne les empêchez pas » a très tôt été lu comme une invitation à présenter les petits enfants au baptême. L'argument théologique de base est que personne – pas même les enfants – ne saurait être exclus du salut apporté par le Christ : « Car c'est à vous qu'est destinée la promesse et à vos enfants » (Ac 2, 38)

### **Avant saint Augustin (IIe-Ve siècle)**

En s'appuyant sur des données solides le grand exégète Joachim Jeremias estime que jusqu'au IVe siècle l'Eglise ancienne baptisait les enfants nés de parents chrétiens dans les premiers jours de leur naissance. Pour Origène au IIIe siècle, comme pour l'ensemble des Pères de l'Eglise ancienne le baptême des petits enfants est une donnée incontestée depuis l'origine : « l'Eglise a reçu des Apôtres l'administration du baptême même aux tout-petits. »<sup>6</sup>

La période qui va du IIe au Ve siècle qui est pour l'Eglise une époque de conversion en masse – surtout à partir du IVe siècle qui marque la fin des persécutions – voit s'organiser l'institution baptismale et le catéchuménat.

Nous avons du mal à imaginer ce que pouvaient être, surtout au début du IVe siècle, la splendeur de la nuit de Pâques dans les grandes basiliques où se pressait une très grande foule. Les candidats au Baptême – des adultes, mais aussi des enfants – qui avaient achevé leur préparation au baptême au cours des grandes étapes célébrées les dimanches du Carême, assistaient à la vigile solennelle de Pâques. Les lectures étaient choisies de manière à retracer les grandes étapes de l'histoire du peuple de Dieu en marche vers le salut qui devenait désormais leur propre histoire.

Puis l'on se rendait à la fontaine baptismale, un grand édifice placé près de l'église qui pouvait accueillir beaucoup de monde (cf. image Saint Jean de Latran, Florence, Poitiers).

---

Selon les époques et les cultures on mettra l'accent sur tel ou tel aspect, mais c'est bien tout cet ensemble qu'il faut tenir pour entrer dans le mystère du Baptême.

<sup>5</sup> Cf. 1Co 16, 16 ; Ac 16, 15 ; Ac 16, 33 Cf. J. Jeremias, Le baptême des enfants pendant les quatre premiers siècles.

Cf. J.-Ch. Didier, Faut-il baptiser les enfants ? La réponse de la Tradition.

<sup>6</sup> ORIGENE, *Commentaire sur l'épître aux Romains*, 5, 9 ; PG 14, 1047b

24 janvier 2015

La *Tradition apostolique*, un texte du début du III<sup>e</sup> siècle indique que l'on baptisait d'abord les enfants, y compris les tout petits qui ne pouvaient parler et pour qui répondaient les parents ou quelqu'un de leurs proches<sup>7</sup>.

Entièrement dépouillés de leurs vêtements, les candidats s'avançaient devant la piscine baptismale et à la triple interrogation de l'évêque ils répondaient par une triple confession suivie d'une triple immersion dans l'eau :

Croyez-vous en Dieu, le Père tout puissant ?

J'y crois.

Croyez-vous en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre Seigneur, qui est né et a souffert ?

J'y crois.

Croyez-vous au Saint-Esprit, en l'Eglise catholique ?

J'y crois.

L'immersion baptismale était suivie de l'onction avec le saint chrême, l'huile royale et l'imposition des mains de l'évêque, qui faisaient descendre sur le nouveau chrétien les dons du Saint Esprit.

Revêtus d'habits blancs, les néophytes (nouveaux baptisés) formaient alors une grande procession pour entrer dans l'église bâtiment – symbolisant leur entrée dans l'Eglise du Christ – et participaient pour la première fois à l'eucharistie qui achevait l'initiation chrétienne (baptême, confirmation eucharistie) : car pour devenir pleinement le corps ecclésial du Christ, il leur faut participer à son corps sacramentel.

La semaine suivant la nuit de Pâques, les nouveaux baptisés, toujours revêtus de leur vêtement blanc (semaine *in albis*) restaient dans la ville épiscopale et recevaient chaque jour une catéchèse donnée par l'évêque au cours d'une eucharistie pour achever leur initiation chrétienne (cf. les grandes catéchèses mystagogiques de Saint Augustin, saint Jean Chrysostome, saint Cyrille de Jérusalem...).

Si la possibilité du baptême des petits enfants est indiscutée, sa pratique est diverse selon les Eglises et se généralise plus en Occident (surtout en Afrique) qu'en Orient. Cette généralisation a pu être motivée aussi par la mortalité infantile : de nombreuses inscriptions funéraires témoignent d'un baptême donné *in extremis*.

Toutefois au III<sup>e</sup> siècle des remises en question apparaissent ici ou là. C'est le cas, par exemple de Tertullien : « Qu'ils soient capables au moins de demander la salut pour qu'on voit bien qu'il n'est donné qu'à ceux qui le demandent. »<sup>8</sup> Ce débat qui est surtout occidental et qui durera jusqu'au Ve siècle demeurera toujours latent dans l'histoire ecclésiale occidentale.

Au IV<sup>e</sup> siècle la pratique du baptême des petits enfants connaît sa première crise avec une tendance qui commence à s'accroître, celle de l'attente. Dans un contexte où le baptême apparaît d'abord comme la rémission des péchés et où la pratique de la pénitence est encore peu développée, on reporte le baptême le plus tard possible – voire sur le lit de mort – par scrupule, pudeur ou lâcheté, pour mieux jouir de la vie : ainsi cette réflexion entendue et rapportée par Augustin : « Laissez-lui faire ce qu'il veut, il n'est pas encore baptisé ». Déjà saint Basile et après lui saint Augustin s'insurgeront contre ce fait.

---

<sup>7</sup> *Tradition apostolique*, 16, 1

<sup>8</sup> TERTULLIEN, *Traité du Baptême*, 18, 5 (SC 35, p. 93)

## Saint Augustin et la crise pélagienne

Pélage est un moine influent qui met au premier plan les exigences morales de la vie chrétienne au risque de rendre inutile le salut apporté par le Christ. En face de lui Augustin se pose comme l'avocat intransigeant de la grâce, gratuite et victorieuse du Christ. Sans la grâce du Christ, l'homme est perdu et tous ses efforts inutiles. Pour lui le Baptême des petits enfants manifeste au plus haut point la gratuité du don de Dieu et du pardon. Devant la résistance de Pélage, Augustin va devoir préciser – et même durcir – sa doctrine du péché originel pour lequel tout homme – y compris les enfants qui n'ont pas encore commis de péché personnel – encourt la damnation s'il meurt sans le baptême.

Avant Augustin, des Pères comme Cyprien justifiaient le baptême des petits enfants par l'idée de solidarité dans le péché. Augustin développe, quant à lui l'idée positive de l'insertion de l'enfant dans la communion des saints.

« Les siècles qui suivront feront passer dans les mœurs et dans le droit le baptême des enfants et monnayeront l'enseignement augustinien tant et si bien qu'en renversant l'argumentation première, on partira désormais du dogme du péché originel pour affirmer la nécessité du pédobaptême et son urgence »<sup>9</sup> La pratique du baptême des petits enfants s'en trouve donc affermie dans toute l'Eglise et finira d'ailleurs par être quasiment l'unique forme du baptême lorsqu'avec l'achèvement de la christianisation de l'Occident s'estomperont les baptêmes d'adultes.

## Le baptême *Quam primum*

Il est important de noter que même lorsque disparaîtront les baptêmes d'adultes, l'Eglise restera longtemps fidèle à célébrer les Baptêmes principalement lors de la solennité pascale en présence du Peuple chrétien. C'est seulement autour du XIIIe siècle qu'une lente évolution s'opère vers ce qu'on a appelé le Baptême *Quam primum* (aussitôt après la naissance), sans doute lié à un renouveau de la théologie du péché originel liée à un taux élevé de mortalité infantile qui faisait craindre pour le salut des enfants morts sans le Baptême. Cette évolution va entraîner la désaffectation des grands baptistères antiques dont beaucoup furent détruits (privant même le peuple chrétien de la mémoire des nuits baptismales de l'Antiquité). Elle n'est pas sans lien non plus avec la disparition du Baptême par immersion au profit du baptême par infusion – une forme moins significative.

## Saint Thomas d'Aquin et le Concile de Trente jusqu'à Vatican II

La généralisation du baptême *Quam primum* qui restreint la célébration du baptismal à l'acte du prêtre<sup>10</sup> et au seul cercle familial conforte au cours de la période médiévale une approche moins ecclésiale et plus individualiste du baptême comme garantie du salut pour celui qui le reçoit.

Dans ce contexte d'une société chrétienne qui ne baptise que des enfants la profession de foi n'apparaît plus vraiment comme un élément constitutif du baptême. Aussi, Thomas d'Aquin et les

<sup>9</sup> J.-Ch. DIDIER, *Faut-il baptiser les enfants ? La réponse de la Tradition*, Paris, Cerf, 1967, p. 50

<sup>10</sup> Cette évolution est d'ailleurs déjà amorcée dès avant le VIIIe siècle, par l'introduction de la formule *Et ego te baptizo* dans la formule baptismale qui, bientôt remplacera la triple immersion accompagnant la réponse des candidats aux interrogations trinitaires. Comme l'écrit Paul De Clerck : « La relation foi-baptême s'en trouve altérée ; on ne peut plus parler, comme Cyprien, de *symbolo baptizare*. Ensuite, elle [la formule] comporte une mise en relief du ministre ; même si aucun texte ne le souligne à l'époque, l'acte central du baptême n'est plus constitué par la réponse de foi des baptisés et par les immersions, mais par la parole du prêtre qui accompagne celles-ci. » (Paul DE CLERCK, « Les origines de la formule baptismale », dans P. DE CLERCK et E. PALAZZO éd., *Rituels : mélanges offerts au père Gy*, Paris, Cerf, 1990, pp. 212-213.)



24 janvier 2015

théologiens ultérieurs vont surtout développer une théologie du baptême attentive à ses effets (don de la grâce, rémission des péchés) beaucoup plus qu'aux effets du baptême sur l'Eglise en se concentrant davantage sur ce qui fait la validité de ce sacrement à savoir la matière, l'eau, et la forme, la formule sacramentelle.

Le débat avec le Réforme protestante autour de la nécessité de la foi pour le salut sera l'occasion d'une nouvelle mise en question du pédobaptisme par certains réformés. Face à cela, le Concile de Trente reprendra l'enseignement traditionnel de l'Eglise, notamment dans son *Décret sur le péché originel*<sup>11</sup>. Il condamnera par la même occasion une proposition d'Erasmus déjà précédemment censurée en Sorbonne, qui tendait à laisser aux enfants baptisés avant l'âge de raison la possibilité d'opter en toute liberté pour ou contre les engagements contractés alors en leur nom<sup>12</sup>.

Notons, pour terminer que s'il a fallu attendre 1614 le premier Rituel du Baptême destiné spécifiquement aux enfants sous le nom d'*Ordo baptismi parvulorum*, celui-ci, qui avait l'avantage d'abrèger l'ancien catéchuménat par étapes en une seule cérémonie, ne prenait guère en compte l'enfant dans la réalité de sa condition (c'est l'enfant qui est interpellé et interrogé tout au long du Rituel donnant l'impression d'une fiction).

## Le Concile Vatican II

Alors qu'était restauré par le Concile Vatican II le Catéchuménat des adultes et son Rituel, la Constitution *Sacrosanctum concilium*, soucieuse d'« organiser les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient »<sup>13</sup> stipule au n. 67 : « On révisera le rite pour le baptême des enfants et on l'adaptera à la situation réelle des tout-petits ; en outre, le rôle des parents et des parrains, ainsi que leurs devoirs, seront mieux mis en évidence dans le rite lui-même ». Pour cette même raison était aussi mis en œuvre un Rituel pour le Baptême des enfants en âge scolaire.

Dans le même temps, le Rituel des petits enfants, considérablement enrichi au niveau de sa signification biblique, théologique et ecclésiologique. Ajoutons que la rénovation du Rituel de l'initiation chrétienne qui, dans l'ordre voulu par le Concile Vatican II apparaît comme le Rituel de référence, apporte un éclairage renouvelé par la redécouverte du baptême comme itinéraire pascal et entrée dans l'Alliance, permettant de se libérer d'une compréhension trop juridique de l'acte baptismal.

Nous savons comment ces dernières années, la démarche catéchuménale a été aussi source d'inspiration pour la catéchèse et comment elle peut aujourd'hui nous aider à l'accompagnement des parents qui demandent le baptême pour leur enfant.

L'après Vatican II a dû faire face à une nouvelle remise en question du Baptême des petits enfants au nom, cette fois-ci, d'une certaine conception de la liberté et de l'autonomie du sujet fruit de la culture moderne. L'enfant devait pouvoir « choisir » lui-même. Ce phénomène lié à la crise de l'autorité des années 1968 tend aujourd'hui à s'estomper.

Enfin, dès les années conciliaires, on constatait diminution des demandes de baptême d'enfants – fait qui s'est radicalisé aujourd'hui – dans un monde en voie de déchristianisation où le défaut de transmission de la foi commençait à se faire ressentir. Les questions que nous nous posons aujourd'hui et les difficultés auxquelles nous nous heurtons, nous les trouvons décrites de manière

<sup>11</sup> Concile de Trente, session V, n. 4, *Denzinger*, n. 1514.

<sup>12</sup> Concile de Trente, session VII, *Canons sur le sacrement de baptême*, can. 14, *Denzinger*, 1627.

<sup>13</sup> SC 21

24 janvier 2015

très proche dans un gros dossier élaboré par les évêques de France *promouvoir un renouveau de la pastorale du baptême des petits enfants* au lendemain du Concile<sup>14</sup>

### **Ouvertures pastorales**

Nous ne pouvons pas opter pour des choix pastoraux sans les inscrire dans la longue histoire. Et nous ne pouvons pas faire comme si toute cette histoire n'avait pas existé.

Interroger l'histoire, et notamment celle des pratiques, ne vise pas à lui demander de fournir des solutions à nos problèmes d'aujourd'hui : les solutions du passé sont rarement utilisables telles quelles dans un autre contexte. L'histoire permet de dire qu'on a vécu autrement et elle ouvre ainsi le « champ des possibles ». Elle permet de mettre de la distance entre les opinions (éventuellement fort respectables) des personnes et la question posée. Faire de l'histoire, c'est accepter de se laisser déplacer, de remettre en question les évidences. Comme toute réflexion à portée pratique, et spécialement dans le contexte actuel, ce type d'approche est à la fois un « acte de discernement »<sup>15</sup>

Sœur Bénédicte-Marie de la Croix Mariolle, psdp  
SDPLS, Rennes

---

<sup>14</sup> Ce travail a abouti à une note de l'assemblée plénière de l'épiscopat français, datée du 6 décembre 1965, parue dans la Documentation Catholique n°1466 du 6 mars 1966

<sup>15</sup> H.-J. GAGEY, « Une théologie en acte de discernement » dans H.-J. GAGEY et D. VILLEPELET (sous la dir. de), *Sur la proposition de la foi*, Paris, Editions de l'Atelier, 1999, p. 9-16.